



DU CÔTÉ DE Marennes



page 6
nouvelle déchetterie

pages 4 & 5

DOSSIER

voilà l'été



1

Journée prévention routière

Le permis « Savoir rouler à vélo » est un programme développé au sein des établissements scolaires. Il s'inscrit dans le cadre du plan vélo et mobilités actives. Ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo pour les enfants de 6 à 11 ans et les former à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. À ce titre, L'association Prévention Routière est intervenue à l'école de Marennes le lundi 03 mai 2021. Les 26 élèves de CM2 de la classe de Mme Anglada ont participé à cette journée de prévention routière avec une partie théorique le matin et une partie pratique l'après-midi sur un parcours vélo. La formatrice Prévention Routière a pu apprécier le bon niveau général des élèves de la commune concernant la connaissance des panneaux, les règles de circulation et le savoir-être sur la route. Les cyclistes en herbe ont quant à eux apprécié ce moment ludique en cette belle journée ensoleillée.



2

Miss Pays du Lyonnais

Bravo à Clémentine Cantaluppi, marennoise de 22 ans, qui a reçu le prix de la photogénie de Miss pays du Lyonnais 2020, lors de l'élection du 21 février 2021 à Leclerc Sport/Culture de Chaponnay.

Clémentine qui se destine à devenir professeure d'EPS, a apprécié cette expérience très enrichissante à travers la découverte lors des représentations d'une multitude de métiers, de lieux et de personnes. Elle souhaite remercier toutes les personnes qui ont voté pour sa candidature sur internet et invite les jeunes filles à tenter l'aventure qui conduit à plus d'assurance et de confiance en soi.

Mairie de Marennes

167 rue Centrale

Site internet :

www.marennes.net

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h00 à 12h00
mardi de 13h30 à 18h30
mercredi de 8h00 à 12h00
jeudi de 8h00 à 12h00
vendredi de 13h30 à 17h30

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 03 40 ou par mail à l'adresse suivante :

accueil@marennes.net

Bibliothèque municipale

Elle est située au rez-de-chaussée de la maison des associations. L'adhésion est gratuite pour tous.

Horaires habituels d'ouverture :

mercredi de 15h00 à 18h00
jeudi de 15h30 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 06 69 ou par mail à l'adresse suivante :

bibliotheque@marennes.net



4

Les élèves présents à la commission scolaire

Invités par Monsieur le maire et la Commission scolaire, les délégués titulaires des classes de CM1 et CM2 ont participé à la réunion de travail qui s'est déroulée le 3 mai dernier à la salle des fêtes. Afin de poursuivre ces échanges très enrichissants, une nouvelle réunion de travail est prévue avec les délégués le 28 juin prochain.

3 PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été validé par délibération du Conseil Municipal le 13 avril 2021. Ce PLU qui régleme les constructions sur la commune, est consultable en mairie et sur le site de la commune.

Connectez-vous sur www.marennes.net



Nos objectifs commencent à se concrétiser

**"Le retour
à une vie
normale se
profile à
l'horizon."**

Nous avons fixé des objectifs pour ce mandat communal et malgré l'impact du covid, ils commencent à se concrétiser :

- un cabinet d'étude a été mandaté pour le projet d'un futur groupe scolaire
- un bailleur social et un constructeur ont été choisis pour la réalisation d'une résidence séniors
- le PLU* est opposable depuis la fin du mois d'avril (cf en page 2).

Le retour à une vie normale se profile à l'horizon. Est-ce que tous les voyants sont au vert ? Je pense qu'il faut encore prendre des précautions et rester prudents pendant quelque temps. L'été est à notre porte et il faut se donner les moyens d'en profiter pleinement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Votre maire,
Timotéo Abellan

* Plan Local d'Urbanisme

Sommaire

pages 4-5 **DOSSIER** : Voilà l'été

page 6 • Nouvelle déchetterie

page 7 • Quoi de neuf ? • Portrait

page 8 • Boulangerie • Roman • Agenda • Jeux • Cinéma de plein air

DU CÔTÉ DE
Marenes

Journal d'informations municipales n°35



Voilà l'été

Les premières chaleurs du mois de juin et la diminution des contraintes sanitaires dues au covid, nous annoncent un bel été. Afin que chacun puisse en profiter au maximum, il est opportun de rappeler ici les informations liées à cette période estivale. Bonnes vacances !

Protéger votre maison pendant les vacances

Cinq conseils concrets à mettre en pratique pour protéger votre maison pendant vos absences afin que votre retour ne soit pas perturbé par une mauvaise surprise !

1 / Prévenez la gendarmerie

Dans le cadre de l'opération « **Tranquillité Vacances** », vous pouvez contacter la brigade de gendarmerie de Corbas au moins deux jours avant votre départ. Des patrouilles de surveillance pourront être effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.

2 / Restez discrets sur les réseaux sociaux

Évitez absolument d'annoncer vos dates de congés sur les réseaux sociaux. Publier vos photos de vacances en direct est une véritable aubaine ainsi qu'une invitation pour les cambrioleurs.

3 / Prévenir le remplissage de votre boîte aux lettres

Une boîte aux lettres qui déborde peut paraître futile, mais c'est un signe particulièrement révélateur de votre absence pour les cambrioleurs. Demandez à vos voisins, un ami ou à un membre de votre famille de relever votre courrier. Sinon, faites-le suivre sur votre lieu de villégiature ou demandez à La Poste de le conserver en attendant votre retour.

4 / Ne laissez pas votre jardin à l'abandon

Si vous en possédez un jardin, essayez de trouver un ami ou un membre de votre famille qui acceptera de venir tondre votre gazon. Sinon, n'hésitez pas à faire venir une société spécialisée. Mieux vaut dépenser quelques dizaines d'euros que de retrouver sa maison cambriolée à son retour. Si vous faites appel à un proche, profitez-en pour lui demander de vérifier l'état de votre porte d'entrée, ou de faire le tour de votre jardin, afin de contrôler que tout va bien.

5 / Confiez vos biens de valeur à un proche ou à votre banque

En cas d'absence prolongée, ne laissez ni vos **bijoux**, ni vos **chéquiers** ni tout autre **bien de valeur** dans votre lieu d'habitation. Confiez-les à un ami, à un membre de votre famille ou au coffre de votre banque. Faites-en de même avec vos doubles de clés : en cas de problème, la personne à qui vous les aurez confiés pourra intervenir.

En cas de forte chaleur

Pensez à suivre ces recommandations :



Restrictions d'arrosage

Durant une période de canicule, pour faire face à des restrictions d'eau, des arrêtés préfectoraux peuvent interdire aux particuliers d'arroser leur jardin entre 8 h et 20 h.

Il existe 4 niveaux de restriction :

- **Niveau 1 / Vigilance** : Vous êtes invité à faire des économies d'eau.
- **Niveau 2 / Alerte** : Restrictions pour les particuliers concernant l'arrosage du jardin, le lavage de la voiture, le nettoyage des terrasses ou le remplissage de la piscine.
- **Niveau 3 / Alerte renforcée** : La situation est plus critique. Les professionnels et agriculteurs sont eux aussi soumis, leurs prélèvements d'eau peuvent être réduits jusqu'à plus de la moitié
- **Niveau 4 / Crise** : Toute utilisation de l'eau est interdite en dehors des usages prioritaires (sécurité civile, fournisseurs d'eau potable...).

Qu'est-ce que je risque ?

En cas de non-respect des restrictions, vous risquez une amende de cinquième classe, d'un montant maximal de 1 500 € ou 3 000 € en cas de récidive.

Puis-je utiliser l'eau de mon puits sans restriction ?

Non, l'eau des puits, forages ou sources est soumise aux mêmes mesures que l'eau provenant du réseau d'eau potable. Elle provient elle aussi des nappes phréatiques et, en la puisant, vous contribuez à aggraver le déficit hydrique.

Puis-je utiliser ma réserve d'eau de pluie sans restriction ?

Oui, l'eau de pluie récupérée dans vos propres réservoirs peut être utilisée sans restriction pour arroser votre jardin, laver la voiture, etc.

Quand tondre ?



Les travaux de bricolage et jardinage peuvent être réalisés à l'aide d'outils motorisés souvent bruyants : tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie électrique, etc. Afin de mieux vivre ensemble, l'utilisation de ces outils est réglementée pour limiter la gêne occasionnée au voisinage.

Vous pouvez donc tondre :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Si votre voisin ne respecte pas ses horaires, dans un premier temps, réglez le désagrément à l'amiable : aller voir votre voisin et indiquez-lui que son activité est bruyante en lui rappelant les horaires définis par l'arrêté préfectoral.

Moustique tigre



Caractérisé par ses rayures noires et blanches, il est tout petit. Il vit et pique le jour. Ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir, mais ses piqûres sont douloureuses.

Le moustique tigre se développe dans de petites quantités d'eau stagnante. Soyons vigilants à nos jardins, terrasses et balcons pour limiter les espaces où ce nuisible se reproduit. Le moustique tigre se déplace peu au cours de sa vie, il vole et vit à moins de 100 mètres de son lieu de naissance.

Nouvelle déchetterie



Une nouvelle déchetterie ouvre ses portes le 7 juillet sur la route départementale 149 à Saint-Symphorien-d'Ozon. Cette déchetterie nouvelle génération remplacera celles de Chaponnay et de Saint-Symphorien-d'Ozon, vieillissantes et inadaptées au flux de dépôts, qui ferment définitivement.

Plus de quai pour éviter les chutes ! Les déchets verts seront par exemple directement déposés au sol dans des alvéoles dédiées et les autres déchets dans des bennes compactrices ou des élévateurs automatiques. La déchetterie est équipée d'un lecteur de plaques minéralogiques aussi les usagers n'auront plus besoin de sortir leur badge. Lorsque le véhicule enregistré s'approche de la barrière celle-ci s'ouvrira automatiquement. Ce mécanisme permettra au gardien d'être plus disponible pour orienter les usagers lors du dépôt des déchets dans les bennes dédiées.

Pensez à référencer votre véhicule sur le site :

Connectez-vous sur www.dechetteries-sitomsudrhone.horonet.com/

La carte grise du véhicule et un justificatif de domicile seront nécessaire pour finaliser l'inscription.

Actions écologiques, nous vous remercions !

À travers ces quelques mots, la municipalité souhaite saluer les actions citoyennes écologiques du village visant à la protection de l'environnement :

- actions coup de poing pour le ramassage des déchets,
- développement de l'utilisation de composteurs individuels,
- mise en partage des livres, d'objets d'occasion (développement du « réemploi »),
- retour au développement d'une production locale (miel, œuf...),
- favorisation du covoiturage pour nos déplacements...

Merci pour ces actions individuelles ou collectives qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de notre commune.

La municipalité organisera prochainement une réunion publique afin d'échanger avec vous sur les thèmes de l'écologie et de l'environnement à l'échelle de notre commune.



Les dépôts sauvages sont interdits et malheureusement encore trop nombreux sur notre commune !



Livraison des poules



Les poules sont des composteurs vivants qui permettent de réduire fortement la quantité de déchets à traiter par la collectivité. C'est pourquoi la municipalité de Marennes et le SITOM Rhône Sud ont offerts le 4 juin 2021, 60 poules aux 30 familles (2 poules par famille) qui en avaient fait la demande. Lors des opérations précédentes, sur d'autres communes, c'est en moyenne une centaine de kilos de déchets biodégradables par foyer qui ont été détournés pour une production d'environ 500 oeufs.

Quoi de neuf ?



Balles neuves !

Les 2 terrains de tennis de Marennes ont fait l'objet d'une remise en état courant mars 2021. Cette opération a consisté à poncer les décalages de plaques pour les mettre à niveau, procéder à un démoussage et mise en peinture. Les terrains sont comme neuf, prêts à recevoir les adeptes du tennis ! Pour plus d'informations concernant les conditions d'accès au court de tennis, contactez Benoît Gentil le président du Tennis Club de Marennes, au 06 64 15 84 54.

Animaux égarés

La municipalité vient de s'équiper d'un lecteur de puces et d'une trappe de capture pour animaux. La majorité des puces posées par les vétérinaires sont identifiables. Nos amis les bêtes vagabondes pourront plus facilement retrouver leurs propriétaires.

La mairie met à disposition, à titre gracieux, une trappe afin de faciliter la capture et le transport des animaux errants.

Après signature auprès de l'accueil de la mairie, d'un contrat de prêt et du dépôt d'un chèque de caution de 100 euros, une trappe de capture vous sera prêtée. Dès que l'animal est capturé il vous suffit de revenir en mairie avec la trappe. Le chèque de caution vous sera alors restitué et l'animal confié aux soins de la SPA.



Les travaux de voirie

programmés en 2021 concernant la réfection du chemin de Beyron et d'Aiguebelle ainsi que le prolongement du trottoir route de Lyon au nord du rond-point de l'intersection entre la rue neuve et route de Lyon. Une chicane alternante, chemin du Poizat a été aménagée ce printemps pour réduire les vitesses de passage des véhicules.

PORTRAIT

Valentin Jacquier, Artisan Menuisier



C'est un vrai plaisir de concevoir et de voir l'émerveillement de mes clients à la réception des travaux »

Qui es-tu ?

Valentin Jacquier, 29 ans, j'ai toujours vécu à Marennes et je suis passionné par les métiers manuels.

Quel est ton parcours professionnel ?

Issu d'un CAP Menuiserie fabriquant bois et agencement, j'ai obtenu un Brevet Professionnel menuiserie. J'ai participé au concours des meilleurs apprentis de France (MAF) et obtenu la médaille d'argent. Après avoir travaillé 3 ans comme menuisier poseur, je me suis lancé à mon compte. Aujourd'hui j'attaque ma 4^{ème} année en tant qu'Artisan Menuisier.

En quoi consiste ton métier ?

Je réalise vos projets sur mesure clé en main, de la conception 2D/3D, à la fabrication, pose et finition (vernis, laque ou autres). Je travaille le bois, mais également les associations avec d'autres matériaux, comme l'acier, l'alu, le PVC...

Je réalise des escaliers, tables, volets, portes, fenêtres, agencements d'intérieur (placard, dressing, banque d'accueil) et des objets plus ludiques comme un billard...

Quels sont les meilleurs moments de ta profession ?

Les meilleurs moments de ma profession sont lorsque je travaille le bois dans mon atelier et la satisfaction de mes clients lorsqu'ils découvrent le travail fini.

C'est un vrai plaisir de concevoir et de voir l'émerveillement de mes clients à la réception des travaux.

As-tu une anecdote pour nos lecteurs ?

J'ai transformé la ferme familiale en un grand atelier de menuiserie.

Comment fais-tu pour répondre aux différentes demandes ?

Je suppose que cela nécessite d'avoir différentes machines et équipements ?

Au fur et à mesure, j'achète des machines d'occasion que je restaure entièrement. J'ai également créé un deuxième atelier afin de pouvoir installer d'autres types de machines. Cela me permet d'augmenter ma capacité à travailler en toute autonomie.

Quel regard portes-tu sur notre commune ?

Pour moi Marennes est un village familial, calme, loin de l'agitation de la ville. C'est le village de mon enfance, j'ai mes repères. J'aime mon village et j'aime échanger avec les habitants.

Pour mieux te connaître, en dehors de ton métier, as-tu d'autres hobbies et passions ?

J'aime bricoler et m'intéresser à d'autres types de savoir-faire manuel comme la maçonnerie, la mécanique, l'électricité. J'aime également prendre le temps de me promener dans le village avec mes deux chiens.

Valentin Jacquier : tél. 06 63 07 21 01 - 390, rue de l'église à Marennes

Découvrons les talents près de chez nous

À chaque parution, nous dresserons le portrait d'un habitant singulier de notre commune. Vous souhaitez être candidat pour le prochain bulletin ? Contactez l'équipe de la Mairie ou glissez simplement un mot avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la Mairie.





Du changement à la boulangerie !

Après la fermeture estivale du dépôt de pain de Marennes, la société Lait CooPains reprendra l'activité de boulangerie en proposant une offre plus large (fromage et charcuterie) et une plage d'ouverture étendue. Une inauguration se dessine à la fin du mois d'août.

Thalia Darnanville, marennoise d'adoption, a réalisé l'un de ses rêves, en publiant en juin, son premier roman «L'origine des maux».

Cette fiction décrit la vie de deux personnages qui voient leur destin s'entremêler contre leur gré. Entre une disparition énigmatique et une mémoire défaillante, nous sommes amenés à réfléchir sur l'identité, les influences familiales et notre place dans le monde.

Éditée par Sudarenes Éditions, vous trouverez son livre sur tous les sites de vente en ligne et les bonnes librairies locales d'ici fin juin. Actuellement en vente sur Marennes au bar-tabac la tribu.

Thalia se propose également de dédicacer son livre à toutes les personnes intéressées. Vous trouverez plus d'informations sur le roman, en consultant le site dédié :

www.thaliadarnanville.com

L'ORIGINE DES MAUX



THALIA DARNANVILLE



Sous réserve d'annulation liée à la Covid-19

l'agenda

juin / juillet / août / septembre 2021

- **Cinéma plein air** vendredi 2 juillet
- **Fête du village** samedi 18 septembre
- **Feux d'artifice** samedi 10 juillet
- **Vide grenier** dimanche 3 octobre
- **Forum des associations** samedi 4 septembre

Cinéma en plein air

Réservez d'ores et déjà votre soirée du 2 juillet

pour venir assister à la diffusion d'une comédie familiale sur grand écran. Dans l'enceinte du stade de Marennes, cette projection en plein air sera précédée d'un court métrage original. Pour patienter jusqu'à la disparition des derniers rayons de soleil, vous pourrez vous assoir dans l'herbe et déguster le pique-nique champêtre que vous aurez apporté.



Venez vous amuser en suivant les aventures d'une lycéenne, entourée de ses deux grands-pères Gérard Lanvin et Olivier Marchal, dans le film «Papi Sitter».

Énigme

Avant-hier, Léa avait 17 ans. L'année prochaine en 2022, elle aura 20 ans. Quelle est la date de naissance de Léa ?

Mots mêlés

- ASSOCIATIONS
- BOULANGERIE
- CASTORS
- CINEMA
- CITOYENS
- COLUMBARIUM
- DECHETTERIE
- ELECTIONS
- MARCHE
- MARENNES
- MARIAGE
- MOJITO
- NAISSANCE
- PLU
- POULES
- TENNIS
- TERRASSE
- VACANCES
- VELO

S N E Y O T I C Y V S M W Z A
 M L X I T R G G E N A O S B A
 U K S E R J W L U H V W B S V
 I O E S S E O Z L C M E S K C
 R E C S E H T M E E I O R P I
 A C N A L C E T D R C X L Y N
 B N A R U R J G E I W U U O E
 M A C R O A K G A H X H S O M
 U S A E P M N T I I C G O T A
 L S V T H A I R L C R E B I S
 O I S T L O C Q S Y L A D J I
 C A F U N G D M T U K A M O N
 C N O S B F S E N N E R A M N
 R B K E L E C T I O N S V R E
 Z I C C A S T O R S A Y Q S T